

Autour du lac du Bourget

inventaire du patrimoine bâti



SAVOIE CONSEIL
 GENERAL

La Rubrique des patrimoines de Savoie
HORS-SÉRIE N°4 ■ JUILLET 2006
CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE

Éditorial



Paysage viticole à Challières (Saint-Germain-la-Chambotte).



Grand hôtel du Revard (Pugny-Chatenod).



Maison influencée par l'architecture de Courchevel (Viviers-du-Lac).

Avec ce quatrième numéro hors-série de *La rubrique des patrimoines de Savoie*, j'ai souhaité que soit restitué au grand public le travail d'inventaire mené sur trente et une communes du bassin versant du lac du Bourget, dans le cadre de la deuxième convention patrimoniale (2000-2003) entre le Département de la Savoie et la Région Rhône-Alpes, en lien avec le projet Grand-Lac.

Cette mission a été confiée à une équipe pluridisciplinaire composée de deux historiens – Sandrine Philifert, Jérôme Daviet – et de deux ethnologues – Chantal Somm, Cédrik Valet – sous la direction de Jean-Pierre Couren, conservateur en chef de la Conservation départementale du patrimoine de 2000 à 2005. Trois architectes – Hervé Dubois (CAUE de la Savoie), Angélique Tavernier (stagiaire), Isabelle Lucot (indépendante) – et un photographe professionnel – Emmanuel Breteau – ont également apporté leurs compétences à cet inventaire, qui n'aurait sans doute pas été aussi complet sans la participation de sociétés savantes et d'associations du patrimoine, notamment la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains, Kronos archéologie - histoire - témoignages de l'Albanais, Connaissance du canton de La Motte-Servolex, le Groupe Patrimoine Chautagne... ainsi que de nombreux passionnés et érudits locaux.

En réalisant cet inventaire, la Conservation départementale du patrimoine s'est fixée trois objectifs. Il s'agissait d'abord de contribuer à la connaissance d'un patrimoine rural qui, malgré un pré-inventaire réalisé sur quelques communes de ce territoire entre 1978 et 1980 par Bernard Manipoud (chargé du pré-inventaire), n'a pas bénéficié du même intérêt que celui porté aux vallées de Maurienne, de Tarentaise ou du Beaufortain depuis les années 70.

Cette connaissance approfondie du patrimoine du bassin du lac du Bourget doit permettre de servir de base de réflexion pour la mise en œuvre de projets d'animation culturelle et de valorisation touristique du territoire.

Enfin, ce travail constitue un outil d'évaluation à destination des élus locaux, du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine ou du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement pour la mise en œuvre de mesures de préconisation en ce qui concerne la restauration et la réhabilitation du patrimoine bâti.

Jean-Pierre Vial
Sénateur

Président du Conseil général de la Savoie

Autour du lac du Bourget
Inventaire du patrimoine bâti
Hors-série n°4 de
La rubrique des Patrimoines de Savoie
Conseil général de la Savoie
Conservation départementale
du patrimoine
Hôtel du département – BP 1802
73018 Chambéry cedex
Tél. (00-33-4) 04 79 70 63 60
Fax (00-33-4) 04 79 70 63 01
E-mail cdp@cg73.fr

Directeur de la publication
PHILIPPE VEYRINAS
Rédacteur en chef
PHILIPPE RAFFAELLI

Crédit iconographique
Samia Touhami (couverture)
Emmanuel Breteau (p. 2, 10, 17)
Philippe Raffaelli (p. 3)
P. Lebeau – ATD (p. 5)
Jean-François Laurenceau (p. 6, 17)
Jean-Pierre Couren (p. 10)
Collection particulière
avec aimable autorisation (p. 11)

et sur l'ensemble du numéro
Jérôme Daviet
Chantal Somm
Cédrik Valet

Conception graphique
et réalisation Editions Comp'Act

Dépôt légal
3^{ème} trimestre 2006
Tirage 1500 exemplaires
ISSN 1288-1635

Conservation départementale
du patrimoine de la Savoie
FRANÇOISE BALLETT
conservateur en chef du patrimoine
PHILIPPE RAFFAELLI
conservateur du patrimoine
JEAN-FRANÇOIS LAURENCEAU
assistant qualifié de conservation
SANDRINE PHILIFERT
assistante qualifiée de conservation
VINCIANE NEEL
assistante de conservation
FRANÇOISE CANIZAR
rédacteur
NICOLE DUPUIS
rédacteur
CAROLINE LANFANT
agent administratif, secrétaire

HERVÉ FOICHAT
chargé de l'informatisation
des collections départementales
et des nouvelles technologies

ont collaboré à ce numéro
FRANÇOISE BALLETT
JEAN-PIERRE COUREN
JÉRÔME DAVIET
chargé de mission
SANDRINE PHILIFERT
PHILIPPE RAFFAELLI

avec le concours de
EMMANUEL BRETEAU
photographe
HERVÉ DUBOIS
architecte, CAUE de la Savoie
ISABELLE LUCOT
architecte
CHANTAL SOMM
ethnologue
ANGÉLIQUE TAVERNIER
architecte
CÉDIK VALET
sociologue
VALENTINA ZINGARI
ethnologue

En couverture,
Les granges de Brison

SAVOIE CONSEIL
GENERAL

LE GRAND
LAB
Rhône-Alpes



Paysage de l'Albanais depuis la montagne de Corsuet.

Approche géographique

Le bassin versant du lac du Bourget se compose de paysages symétriques : au nord et au sud, le retrait du lac a laissé la place à deux grandes zones de marais ; à l'ouest et à l'est deux chaînes de montagnes calcaires encadrent le lac. Le canton d'Albens s'étend sur les collines de molasse entre le massif préalpin des Bauges et le plissement jurassien qui s'étire de la montagne du Gros-Foug à celle de Corsuet. Le Mollard de Vions et le rocher de Châtillon forment deux promontoires calcaires au cœur des marais de Chautagne, tandis que la colline de Tresserve est constituée d'un plis de molasse longeant le lac du Bourget. Si certaines communes atteignent des altitudes relativement élevées (1 562 m au Mont Revard, 1 547 m au Nivolet, 1 496 m à la Montagne du Chat...), l'essentiel de l'habitat et des cultures se situent entre 200 et 600 mètres d'altitude. A l'exception de la station du *Revard* (Pugny-Chatenod) désormais habitée à

Un territoire entre lac et montagne

l'année, le hameau de *Montclergeon* (Ruffieux), implanté à 1 000 mètres d'altitude environ, était le village d'habitat permanent le plus élevé du territoire. Aujourd'hui largement gagnées par les phénomènes de péri-urbanisation et de « rurbanisation », les communes ont gardé jusque dans les années 50 une vocation agricole ; certains bourg ruraux concentrent quelques commerces et parfois des services publics (Grésy-sur-Aix, La Motte-Servolex, Albens, Ruffieux...). En-dehors des deux pôles urbains de Chambéry et Aix-les-Bains, l'habitat ancien est établi au pied des coteaux ou sur des élévations généralement appelées « mollards¹ ». Seuls les hameaux de *Braille* (Albens), *La Loi* (Ruffieux) et *Villarcher* (Voglans) sont situés dans des plaines marécageuses. En marge des hameaux, quelques fermes isolées sont réparties sur le territoire : *Ferme Gigot* (Brisson-Saint-Innocent), *Sur la Roche* (Voglans), *Chez Carabin* (Cessens), *La Combe* (Chanaz)...

Les fermes d'alpage (*Les Granges* à Chindrieux et *Les Fermes* à Mouxy) et les celliers viticoles tels ceux du coteau de *Challière* (Saint-Germain-la-Chambotte) avaient un usage uniquement saisonnier et donnaient lieu à des migrations de tout ou partie des familles.

Approche historique

Dès le XIII^e siècle, le comte de Savoie Thomas I^{er} puis son fils Pierre II, mettent en place des châtelaineries pour l'administration du domaine comtal. Celles-ci se définissent comme des territoires et juridictions autour d'un château et de son châtelain, officier comtal puis ducal qui rend chaque année des comptes (comptes de châtelainerie) au suzerain. Dans le territoire étudié, il s'agit des châtelaineries de Chambéry, Le Bourget, Chanaz (associée à Yenne puis à Rochefort), Montfalcon et Cusy. Ces deux dernières, sur la frontière avec le Genevois, jouent un rôle d'avant-poste et de défense. Certains villages échappent au dispositif des châtelaineries, étant sous la domination de grandes familles seigneuriales, vassales des comtes de Savoie ou de Genevois : les Seyssel à Aix, Bourdeau, La Serraz..., les Mouxy dans l'Albanais, et les Sonnaz dans le bassin chambérien... D'autres localités, aujourd'hui en Savoie, se situent au Moyen Âge en comté de Genevois.

Jusqu'en 1746, Cessens et Grésy restent genevoises. En 1601, le traité de Lyon fixe la frontière entre la France et la Savoie sur le Rhône mais Chanaz et La Balme constituent des enclaves françaises ; elles sont rétrocédées à la Savoie par la Convention de Turin en 1760. L'organisation actuelle en communes et cantons se met en place en 1793 avec la création du département du Mont-Blanc. La limite Savoie Haute-Savoie actuelle est fixée en 1860.

En dépit d'une unité politique tardive, le lac du Bourget relié au couloir rhodanien par le canal de Savières, constitue dès l'antiquité, un axe d'échange majeur. Ce n'est qu'à partir de 1858 que l'importante batellerie du lac et du Haut Rhône décline face à la concurrence du chemin de fer.

Quatre exemples d'organisation de villages.



Exemple de village diffus : Mentaz à Grésy-sur-Aix.



Exemple de village rue : La Muraille à Vions.



Exemple de village à plan centré : Vérel à Vérel-Pragondran.

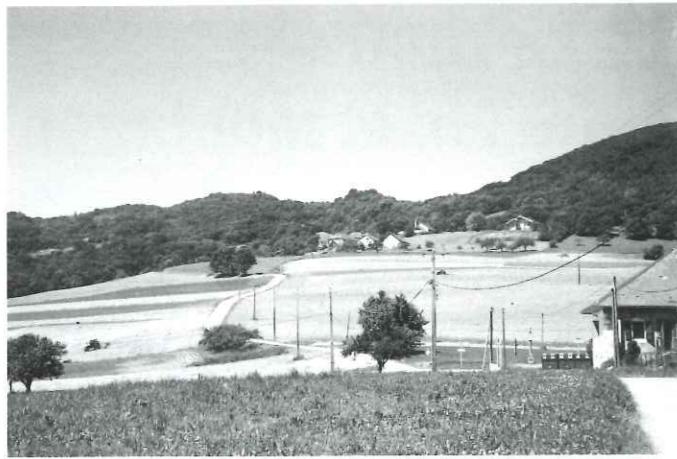


Exemple de village en étoile : Drumettaz à Drumettaz-Clarafond.



Château de Thomas II dans les marais (Le Bourget-du-Lac).

Paysage agricole à Cessens.



Les paysages

Les paysages tels qu'ils apparaissent aujourd'hui sont le résultat combiné du relief et des activités humaines. Les fortes pentes, difficilement exploitables, présentent un couvert forestier dense de feuillus et de résineux en fonction de l'altitude. Les coteaux les plus abrités et ensoleillés ont très tôt été dévolus à la culture de la vigne qui a parfois disparu. Ce sont aussi des espaces privilégiés pour la polyculture et l'élevage. Les collines de l'Albanais présentent une mosaïque de champs de blé et de maïs, de prés-vergers, de pâturages et de marais et constituent une entité paysagère spécifique dédiée à la culture céréalière et à la production laitière. Les plaines marécageuses, essentiellement au nord et au sud du lac du Bourget, étaient autrefois exploitées pour la « blache² ». Aujourd'hui en partie drainées ou asséchées, elles offrent des espaces propices à la culture céréalière mais les mutations socio-économiques les ont parfois transformées en zones d'activités artisanales et industrielles (*Savoie-Technolac* au Bourget-du-Lac, *Savoie-Hexapôle* à Méry...) ou pour l'aéroport de Chambéry-Aix. Quelques zones épargnées par ces mutations sont aujourd'hui protégées afin de sauvegarder la biodiversité à l'image du domaine de Buttet au Bourget-du-Lac.

Les activités humaines

Les fermes, qui comportent fréquemment un cellier, un espace de séchage pour le maïs ou les noix, une étable, une soue... témoignent d'une époque où la polyculture dominait sur l'ensemble du territoire. Compléments longtemps indispensables de l'économie rurale, fruitières et moulins ont presque tous disparu. Les fruitières gardent quelquefois une enseigne peinte permettant de les identifier. Les moulins parfois

implantés au fond de vallées encaissées, ont souvent été abandonnés ; dérives, retenues et roues hydrauliques disparaissent dans la végétation. Quelques-uns restent toutefois en état de marche : moulin aux *Jacquiers* (Méry) ou moulin à huile de Chanaz restauré en 1990... Il reste peu de traces des anciennes activités artisanales et industrielles hormis les nombreuses carrières de calcaire, tuf ou molasse. Les mines de lignite de Voglans et de La Motte-Servolex ou la mine de fer de La Chapelle-du-Mont-du-Chat ne conservent au mieux que des entrées de galeries tandis que les fabriques de tuiles et de briques de Chautagne, Albens et Voglans ou encore les cimenteries de Bourdeau ont totalement disparu. Autrefois nombreux dans les campagnes, petits commerces et cafés ont laissé quelques enseignes peintes et parfois des devantures caractéristiques. Aujourd'hui, la polyculture tend à disparaître au profit d'une agriculture spécialisée (arboriculture à La Motte-Servolex, viticulture en Chautagne ou à Brison-Saint-Innocent, céréaliculture en Albanais, élevage à Saint-Pierre-de-Curtille, Vérel-Pragondran, Cessens...). L'ancien bâtiment d'alevinage à *La Châtellerie* (Conjux) ou la pêcherie de Chindrieux (aujourd'hui détruite) rappellent l'importance de la pêche pour les communes riveraines du lac.

La pêche professionnelle n'occupe plus qu'une dizaine de personnes. Les fermes polyvalentes ont été remplacées par de vastes hangars et stabulations plus adaptés aux nouveaux modes de production.

La proximité des villes a transformé une partie des villages en zones résidentielles accentuant ainsi les mouvements pendulaires entre zones urbaines pourvues d'emplois et campagnes « cités dortoirs ». Les activités industrielles et artisanales sont désormais concentrées dans

des zones industrielles et le petit commerce de village se réduit face à la grande distribution. Seuls les gros bourgs ont pu maintenir des services de proximité (Albens, Grésy-sur-Aix, Chindrieux, La Motte-Servolex, Le Bourget-du-Lac...).

Au cours du XIX^e siècle, des personnalités du monde entier sont venues « prendre les eaux » à Aix-les-Bains mais aussi respirer « le bon air pur » et admirer le paysage, depuis les deux tours-observatoires de Tresserve ou à la station climatique des *Corbières* (Pugny-Chatenod). Le lac romantique du Bourget est contemplé depuis des belvédères comme celui de la *Chambotte* (Saint-Germain-la-Chambotte) où un restaurant est construit en 1884. Les amateurs de sensations visitent les gorges du Sierroz (Grésy-sur-Aix) aménagées à cet effet. Parallèlement, les sports d'hiver se développent dans la station pionnière du Revard (Pugny-Chatenod) : l'ancienne gare du *Crêt* (Mouxy), le viaduc des *Fontanettes* et le tunnel de *Pré-Japert* (Trévignin) sont les vestiges du chemin de fer à crémaillère qui la reliait à Aix-les-Bains entre 1892 et 1937. De 1935 à 1969, la liaison s'effectuait par téléphérique.

L'attrait du lac et de la montagne est attesté par un grand nombre d'équipements : plages et ports, hôtels, camping, restaurants mais aussi gîtes et chambres d'hôtes souvent aménagés dans d'anciennes fermes. Le canal de Savières, antique voie commerciale, est devenu un axe touristique contribuant à la popularité de Chanaz.



Tour observatoire (Tresserve).

Abbaye d'Hautecombe (Saint-Pierre-de-Curtille)



Le territoire se répartit à l'origine entre le diocèse de Grenoble (décanat de Savoie) et le diocèse de Genève. En 1779, le diocèse de Chambéry est créé à partir des paroisses savoyardes du diocèse de Grenoble. Les paroisses situées dans la moitié nord du territoire, rattachées au diocèse de Genève-Anancy, sont intégrées au diocèse de Chambéry au début du XIX^e siècle.

Le rayonnement monastique

• *L'abbaye de Hautecombe³, Saint-Pierre-de-Curtille*. Fondée au XI^e siècle par les moines de l'abbaye d'Aulps (Haute-Savoie) dans une combe de montagne (*une haute combe*) à Cessens, l'abbaye est transférée un siècle plus tard sur les bords du lac du Bourget. Transformée en faïencerie pendant la Révolution, abandonnée en 1807, elle est achetée en 1824 par le roi Charles-Félix qui confie sa restauration dans le style néo-gothique troubadour à l'architecte Melano⁴. L'abbaye conserve une grange batelière édifée au XIII^e siècle au bord du lac⁵ et son plan d'origine avec les bâtiments conventuels autour du cloître.

• *Le prieuré Saint-Maurice⁶, Le Bourget-du-Lac*. Fondé dans la première moitié du XI^e siècle par des moines de l'abbaye de Cluny, le prieuré du Bourget devient rapidement un des plus importants de la région. L'église du prieuré, également église paroissiale, est un édifice gothique du XIII^e siècle modifié au XV^e siècle. Dans le chœur, l'ancien jubé s'orne de belles sculptures polychromes en haut-relief figurant la vie du Christ. La crypte, vestige de l'édifice du XI^e siècle, comprend des pierres de réemploi provenant d'un temple romain à Mercure. Le cloître du prieuré formé de trois ailes, au sud de l'église, ne conserve qu'une galerie. Vendu comme Bien national à la Révolution et transformé en ferme, il est racheté par un amateur d'art chambérien puis sert d'appartement à la duchesse de Choiseul.

Les pierres du Sacré

Monuments et édifices religieux

• *Le prieuré des chanoines de Saint-Augustin⁷, La Motte-Servolex*. Fondé à la fin du XI^e siècle il dépendait du chapitre cathédral de Belley. Jusqu'au XIX^e siècle, l'église paroissiale était flanquée du prieuré. La nef centrale de style gothique (XIII^e siècle) est prolongée en 1829 par un nouveau chœur édifié sur les plans de l'architecte *Trivelly⁸*. L'entrée de l'église se trouve sous un clocher porche dont la base, de style roman, a été remaniée au cours des siècles.

• *Le prieuré de Saint-Innocent, Brison-Saint-Innocent*. En 1084, Gautier de Montfalcon, sa femme et ses fils, donnent l'église de Saint-Innocent à l'abbaye bénédictine de Saint-Chaffre-en-Velay avec les terrains et sommes nécessaires à la construction d'un prieuré. Il est uni à l'abbaye d'Hautecombe en 1442. L'église du prieuré, également église paroissiale, a été remaniée au XIX^e siècle.

• *La commanderie Notre-Dame, Vions*. Ce prieuré de chanoines de Saint-Augustin fondé au XII^e siècle par l'abbaye d'Abondance, est transformé en commanderie sous le vocable des saints Maurice et Lazare en 1604. La commanderie dont l'église était aussi paroissiale, est vendue comme Bien national à la Révolution. La paroisse est alors unie à celle de Chanaz mais en 1859, l'église de la commanderie retrouve sa fonction paroissiale jusqu'en 1889, date à laquelle l'église actuelle est construite.

• *Le prieuré Saint-Laurent, Chindrieux*. Cité dès 1145 dans une bulle pontificale, c'est un prieuré clunisien placé sous le vocable de la Vierge et de saint Laurent, dépendant du monastère de Nantua. Le prieuré et la paroisse partageaient la même église. Malgré des agrandissements réalisés au XIX^e siècle, l'église gothique se révéla trop petite pour la paroisse et sera remplacée par un nouvel édifice. Le prieuré est aujourd'hui une propriété privée.

• *Le prieuré Saint-Maurice, Drumettaz-Clarafond*. Fondé en 1110 quand l'évêque de Grenoble cède les églises de Clarafond et Méry au prieuré de Saint-Jeoire. En 1583, le prieuré est uni à la Sainte-Chapelle de Chambéry puis cédé vers 1678 au prieuré chapitre d'Aix. Il ne reste aujourd'hui que la base de la tour du

prieuré devenue une maison d'habitation et la chapelle Saint-Maurice à l'emplacement du cœur de l'ancienne église. La façade conserve un cartouche gravé du XV^e siècle sur lequel on peut lire P. RODA PRIOR CLARAFONTIS (Pierre Rode, prieur de Clarafond).

• *La commanderie de Saint-Jean-du-Temple, Grésy-sur-Aix*. On sait peu de choses de cette commanderie, aujourd'hui disparue. Deux anciennes fermes situées au chef-lieu en seraient d'après le comte de Loche⁹ les dépendances. La découverte dans l'une des fermes de quelques éléments architecturaux (corbeaux, bases de colonnes...) semble confirmer cette hypothèse.

• *L'hôpital Saint-Jean, Mognard*. Cet hôpital et sa chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste se trouvaient à *Droisette* et dépendaient de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, ordre religieux et militaire, connu sous le nom d'Ordre de Malte à partir de 1530. Lors de la visite pastorale de saint François de Sales en 1606, la grange et l'hôpital sont en ruines et la chapelle est prête à s'écrouler. A l'emplacement de l'hôpital un relais de poste puis une ferme se sont succédés.

• *Le monastère des Corbières, Pugny-Chatenod*. En 1915, un orphelinat pour les pupilles de la nation est fondé à la station climatique des Corbières. Il est dirigé de 1939 à 1970 par les Sœurs de Saint-Joseph. Depuis Noël 1971, les



Prieuré Saint-Laurent à Chindrieux.



Cartouche de la Chapelle de Clarafond.



Chapelle des Corbières
(Pugny-Chatenod).



Ancien hôpital de Droise à Mognard.
Croquis Angélique Tavernier

Petites Sœurs de Bethléem se sont installées et ont transformé le site des Corbières en monastère. Une chapelle de style byzantin sur un plan en croix grecque et au toit en coupole a été édifiée. Sur le tympan, le Christ est représenté dans une mandorle entourée des symboles des quatre évangélistes.

La paroisse, structure du territoire

La paroisse est jusqu'à la Révolution l'unité territoriale, religieuse et administrative de référence. La création des communes en reprend le plus souvent les limites. Au cours de l'histoire, certaines paroisses ont été regroupées ou séparées, en raison de leur proximité géographique ou de leur faible population. Ainsi, les paroisses d'Albens et Ansigny ont été unies en 1803, celles de Chanaz et Vions durant la première moitié du XIX^e siècle... En revanche, Conjux n'a jamais constitué une paroisse et a toujours relevé de Saint-Pierre-de-Curtille.

Les paroisses de Vions, Chindrieux, Saint-Innocent, Grésy-sur-Aix, Clarafond, Voglans, Le Bourget, La Motte, ont été durant tout le Moyen Age et une grande partie de l'époque moderne des prieurés-cures, établissements religieux dont l'église est également paroissiale. D'autre part, un certain nombre de paroisses étaient placées sous la dépendance d'abbayes ou de prieurés. Ainsi

Méry dépendait du prieuré de Clarafond, Ruffieux relevait du prieuré de Chindrieux, Albens du prieuré de Saint-Innocent, Viviers-du-Lac du prieuré de Lemenc... Mouxy a successivement été rattaché au prieuré Saint-Hippolyte-sur-Aix, à celui de Clarafond, au chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry puis au prieuré Notre-Dame d'Aix-les-Bains.

• Les églises

Les paroisses du territoire sont presque toutes attestées dès le Moyen Age, cependant peu d'églises de cette époque ont été conservées en raison de leur petite taille (Tresserve, Albens), de leur éloignement par rapport au centre du chef-lieu (La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Pugny-Chatenod), de leur vétusté ou des destructions révolutionnaires (Grésy-sur-Aix, Chanaz). Hormis les églises de Brison, Bourdeau, Motz et Serrières-en-Chautagne, l'ensemble des édifices culturels anciens se compose d'églises conventuelles. Certaines sont toujours affectées au culte et ont le statut d'églises paroissiales (Le Bourget-du-Lac, La Motte-Servolex et Saint-Innocent). D'autres ont perdu cet usage au cours du XIX^e siècle (Chindrieux et Vions). L'ancienne église paroissiale du Val de Crêne (Saint-Pierre-de-Curtille) constitue un cas unique d'édifice non conventuel conservé tout en étant aujourd'hui une habitation.

Remplacées au XIX^e siècle par de nouveaux édifices construits en d'autres lieux, les anciennes églises de La Chambotte et de Cessens sont devenues des chapelles. La construction de nouvelles églises a parfois entraîné un déplacement du chef-lieu (Vions, Saint-Germain-la-Chambotte, Saint-Girod...). Quelques paroisses ont été supprimées perdant leur église (*Servolex* à La Motte-Servolex, et *Saint-Victor* à Trévignin). L'église du Tremblay (La Motte-Servolex) est le seul exemple de paroisse créée au XIX^e siècle à la demande des habitants.

Il ne reste que quelques vestiges d'églises romanes à Brison, à Saint-Innocent, à La Motte-Servolex et au Bourget-du-Lac. La période gothique est plus représentée avec les églises de Bourdeau, Motz, Le Bourget-du-Lac et Serrières-en-Chautagne mais la grande majorité des églises paroissiales a été construite ou restaurée au XIX^e siècle, selon les styles néo à cette période : églises néo-romanes à Mouxy, Saint-Germain-la-Chambotte..., églises néo-romanes byzantines à Méry, Pugny-Chatenod, Sonnaz..., églises néo-gothiques à Albens, Chindrieux, Drumettaz-Clara-



Eglise de Pugny-Chatenod.



Ancienne église du Val de Crêne
(Saint-Pierre-de-Curtille).

fond, Grésy-sur-Aix, Le Tremblay, Voglans..., églises néo-classiques sardes à Saint-Pierre-de-Curtille, Trévignin, La Biolle, Cessens...

• Les presbytères

Logement du curé, la grande majorité des presbytères a été construite au cours du XIX^e siècle. Les archives communales révèlent bien souvent la volonté des habitants de fournir à leur prêtre un logement décent mais aussi d'accueillir l'école avant les lois républicaines de J. Ferry. Si la plupart (Grésy-sur-Aix, La Motte-Servolex, Albens...) conservent une destination religieuse (habitation du curé, salle paroissiale, chapelle...) certains ont pu être réaménagés en habitations (Le Tremblay, Chindrieux, Bourdeau...) ou utilisés par la mairie (Méry, Viviers-du-Lac).



Eglise de Méry.



Presbytère du Tremblay (La Motte-Servolex).



Presbytère de Drumettaz-Clarafond.



Chapelle de Brison (Brison-Saint-Innocent).

Ferveur et piété populaires

• Les Chapelles

Certaines chapelles sont en fait d'anciennes églises paroissiales. La chapelle Saint-Crépin à Conjux construite au XIV^e siècle est une annexe de l'église de Saint-Pierre-de-Curtille. Sans jamais



Chapelle de Ragès
(Sonnaz).



Chapelle de l'Étoile (La Chapelle-du-Mont-du-Chat).

avoir eu le statut d'église paroissiale, elle a toujours été utilisée comme telle. La chapelle Saint-Maurice à Clarafond (Drumettaz-Clarafond) a été construite à l'emplacement de l'ancienne église prieurale et paroissiale.

Les anciennes chapelles rurales peuvent présenter des architectures soignées telle que la chapelle gothique Notre-Dame-de-Miséricorde à Chanaz qui abrite aujourd'hui le musée gallo-romain « Les potiers de Portout ». Elles conservent parfois de très beaux décors peints comme la chapelle Notre-Dame-de-Grâce à Ragès (Sonnaz). A contrario, d'autres s'illustrent par une grande sobriété à l'image de la chapelle Sainte-Anne à Fournet (Méry).

Certaines sont des lieux de pèlerinages anciens fréquentés pour invoquer la protection des récoltes et du bétail ou des guérisons... Ainsi la chapelle Saint-

Victor à Mouxy, mentionnée dès le XV^e siècle, habitée par un ermite au XVII^e siècle, était réputée pour l'eau de sa fontaine miraculeuse guérissant les maux de jambes ; les fidèles venaient aussi invoquer le saint pour faire venir la pluie en cas de grande sécheresse. La chapelle Saint-Lazare à Saint-Girod réunit encore le dernier dimanche d'août les pèlerins ; on y menait les enfants infirmes pour bénéficier des vertus de la source.

De nombreuses chapelles privées, souvent castrales sont construites dans le parc ou à proximité des châteaux, comme les chapelles de *Châteaufort* à Motz, de *La Serraz* au Bourget-du-Lac, de *Revers* à Méry, ou encore de *La Villette* à La Motte-Servolex... D'autres ont été aménagées à l'intérieur de châteaux, comme à la maison-forte de Macognin à *Marline* (Albens), aux châteaux du Donjon (Drumettaz-Clarafond) ou de Loche (Grésy-sur-Aix)...

Au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, des chapelles dédiées à la Vierge ont été édifiées suite aux apparitions de La Salette et de Lourdes. La chapelle de l'Etoile (La Chapelle-du-Mont-du-Chat) a été construite en 1854 par le curé de la paroisse à l'emplacement de l'ancienne église du village pour remercier la Vierge d'avoir épargné les habitants du choléra. D'autres ont été commanditées par des personnes privées pour manifester leur piété ou en remerciement, comme la chapelle Notre-Dame-de-la-Salette à Trévignin qui porte comme inscription « Vœu de mademoiselle Thérèse Francoz ».

• Les oratoires

Les oratoires constituent l'une des plus petites formes d'édifices religieux. Ils apportent une protection contre une nature hostile ou contre les dangers de la vie quotidienne : Notre-Dame-des-Mariniers (Chanaz), Notre-Dame-du-Bon-Secours à *Bovéron* (Vions) et au *Cheminet-d'en-Haut* (La Motte-Servolex). Ils rappellent parfois un événement ou un personnage important tel que l'oratoire Saint-François-de-Sales (Sonnaz) commémorant le passage du saint après son élection au Sénat de Savoie. D'autres ont été érigés en souvenir d'une église ou d'une chapelle disparue, comme l'oratoire Saint-Victor au hameau éponyme de Trévignin, construit à l'emplacement de l'ancienne église. Au col du Chat (La Chapelle-du-Mont-du-Chat), le passage des pèlerins

se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle est matérialisé par un oratoire édifié à proximité d'une coquille saint Jacques gravée dans le rocher. Enfin, quelques uns accordent des indulgences aux fidèles qui s'y recueillent comme l'un de ceux situé au chef-lieu du Viviers-du-Lac sur lequel on peut lire : « 100 jours d'indulgences sont accordés à ceux qui réciteront un pater, un ave et un acte de contrition 1872 ».

Les plus grands s'apparentent à des chapelles : Oratoire d'*Orgeval* (Chanaz), oratoire de *Verlioz* (Trévignin), oratoire de *Chatenod* (Pugny-Chatenod)... D'autres sont de grandes niches érigées en stèles (oratoire de Tresserve), maçonnées (oratoire de La Biolle) ou taillées dans le rocher (oratoire de la vallée du Sierroz

Oratoire de Tresserve.



Oratoire du col du Chat (La Chapelle-du-Mont-du-Chat).

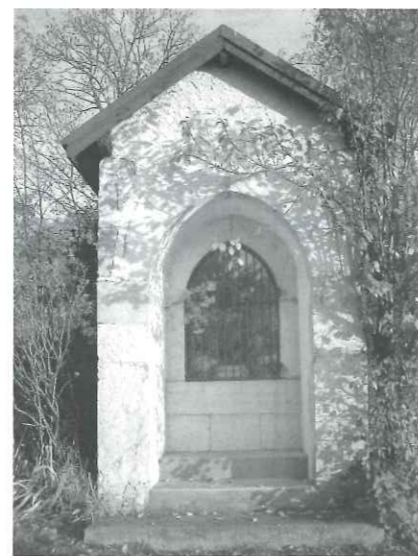
à Grésy-sur-Aix). Un grand nombre de niches oratoires à caractère domestique sont aménagées dans les maçonneries des fermes. Enfin, quelques croix oratoires jalonnent le territoire comme au chemin des *Côtes* à *Saint-Innocent* (Brisson-Saint-Innocent).

• Les croix

Les croix de mission ou de chemin, présentes dans toutes les communes, rythment la vie des habitants.

Les plus anciennes sont édifiées en pierre de taille, parfois sur un socle en pierre taillée ou maçonnée. Elles sont rarement sculptées mais portent souvent une inscription ou un motif gravé. La croix monumentale située au chef-lieu d'Ontex probablement composée d'un linteau placé sur une colonne octogonale est ornée d'un blason attribué à la maison de Savoie-Vaud. Deux croix du XVII^e siècle conservent des inscriptions : celle de *La Paroie* (Albens) est ainsi datée de 1696 tandis que celle de Mouxy présente une inscription latine en lettres gothiques. Enfin, la croix Rampaud à La Motte-Servolex a été édifée en l'An XII (1803-1804) peu après le Concordat, comme en atteste son inscription.

Durant la Révolution française, la majorité des croix est détruite au même titre que tous les insignes de la religion. Une lettre du procureur Ducoudray au commissaire du canton d'Aix datée du 30 nivose an VI (19 janvier 1798) demande ainsi la destruction d'une croix en pierre oubliée à Mouxy. Mais au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, de nombreuses croix de missions sont édifiées, manifestant le renouveau de la foi catholique dans les campagnes. Un certain nombre de fidèles ou



Oratoire de Chatenod (Pugny-Chatenod).



Croix des brigands (Saint-Pierre-de-Curtille).



Croix bénitier de Motz.



Croix en métal avec les symboles des Évangélistes (Trévignin).

de communautés villageoises font alors construire des croix dont certaines conservent le nom du fabricant « Chevallier, Rumilly » (chef-lieu de Méry) ou du donateur « Don de Benoîte et Claude Assier » (*Les Mellets*, Grésy-sur-Aix), « don des frères Picollet » (*Le Parc*, La Biolle), « Pierre Duchêne sa famille » (*Chez Duchêne*, Cessens). Elles portent souvent des inscriptions votives : « Doux cœur de Jésus soyez mon amour », « Salut O croix mon unique espérance »

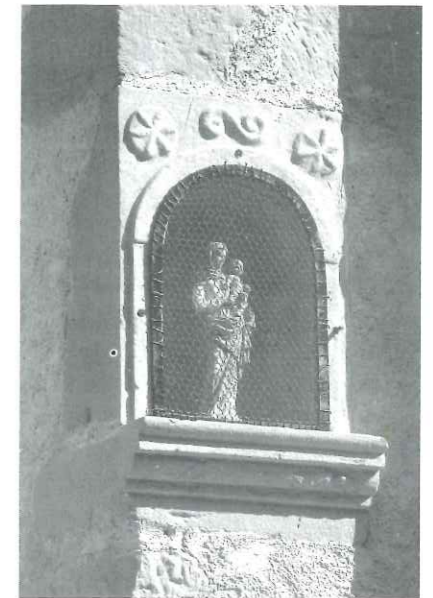
et sa traduction latine « O crux ave spes unica », « Vive Jésus vive sa croix » et parfois l'un des monogrammes du Christ (I.N.R.I., I.H.S.) ou le chrisme.

De nombreuses croix précisent que des indulgences sont accordées comme la croix de *Saint-Victor* à Trévignin ou celle du chef-lieu de La Motte-Servolex sur lesquelles on peut lire que l'archevêque de Chambéry accorde 40 jours d'indulgences à tous ceux qui réciteront un pater et un ave à genoux devant la croix. La diversité des matériaux marque cette période de renouveau. La plus grande majorité est en pierre ou en ciment en forme de croix grecque, romaine ou de saint Maurice. Les croix en métal sont également nombreuses mais se divisent en deux types : croix en fer forgé ou croix plus massive entourée d'une guirlande de vigne. Enfin, quelques croix en bois, parfois très récentes, très sobres et rarement ornées complètent cet ensemble. Les programmes iconographiques, principalement développés sur les croix en fer forgé, donnent une place centrale au Christ qui peut être associé aux Saintes Femmes, aux quatre Évangélistes, à des anges, au pampre ou aux fleurs. La croix du *bois de Coëtan* (Tresserve) constitue une particularité : dépourvue d'une représentation du Christ, seule la Vierge figure dos à la croix enlacée de roses.

• Les statues

La majeure partie des statues monumentales représente la Vierge et date des XIX^e et XX^e siècles. Il s'agit presque toujours d'une Immaculée Conception, placée sur un socle en pierre ou une colonne en ciment. Vierge en prière ou de miséricorde aux chef-lieux du Bourget-du-Lac, de Méry, La Motte-Servolex, Sonnaz, Mouxy et Voglans ainsi que sur la route du *Mas-des-Essarts* au Viviers-du-Lac, et à *Communal* (La Chapelle-du-Mont-du-Chat), Vierge à l'Enfant à *Barby* (La Motte-Servolex), et Notre-Dame-de-la-Salette au *Tremblay* (La Motte-Servolex). On trouve toutefois une statue de sainte Thérèse au *Tremblay*, une du Sacré Cœur aux *Corbières* (Pugny-Chatenod) et une de saint Joseph à Grésy-sur-Aix. Les symboles de l'iconographie chrétienne associés au culte de la Vierge (croissant de lune, serpent, roses, couronne...) sont fréquents.

Vierge des Essarts (Viviers-du-Lac).



Niche oratoire (La Motte-Servolex).



Saint Joseph et l'Enfant (Grésy-sur-Aix).





Maison-forte de Villard-Marin (La Motte-Servolex).

Au-delà des spécificités architecturales et des époques de constructions, châteaux, maison-fortes et manoirs sont présents sur l'ensemble du territoire, hormis dans quelques communes isolées, sans enjeu stratégique majeur.

Ce patrimoine monumental révèle la géopolitique savoyarde pour les plus anciens (avant le XV^e siècle), les alliances entre grandes familles nobles (XIII^e-XVI^e siècles), et pour les plus récents l'émergence d'élites bourgeoises et nobiliaires qui affirment ainsi leur rang et leur réussite sociale, politique et économique (XVII^e-XX^e siècles).

Parfois caractéristique d'une époque, la plupart de ces édifices a subi de nombreuses transformations afin de répondre à l'évolution des goûts mais aussi des affectations. La maison-forte de Belair, la maison de Boigne et le castel Rendall-



Château du Fontanil (Grésy-sur-Aix).



Château de Mécôras (Ruffieux).

Les pierres du pouvoir

Châteaux, maisons-fortes, manoirs

Willmott sont actuellement les mairies respectives de Voglans, Chanaz et Tresserve. Les châteaux Reinach et Sainte-Anne à La Motte-Servolex servent de lycées professionnels. Le château de La Croix Verte (Bourget-du-Lac) est un restaurant et celui de Bonport (Tresserve) une discothèque.

Les châteaux médiévaux

Les châteaux de Thomas II au Bourget-du-Lac¹⁰ et de *Montfalcon* à La Biolle sont les vestiges de châtellenies comtales. Construits au XIII^e siècle, ils étaient déjà en ruines au XVII^e siècle. Deux châteaux situés à Cessens, aujourd'hui en ruines, dépendaient également des familles princières : le « château-vieux » propriété des comtes de Genève et le « château-neuf » possession des comtes de Savoie. D'autres enfin, ont appartenu à de puissantes familles, comme le château de Bourdeau aux Seyssel d'Aix ou celui de *Châtillon*¹¹ (Chindrieux) aux seigneurs de Chautagne.

Le château médiéval peut réunir dans une enceinte fortifiée plusieurs bâtiments et une tour tel le château de la Rupelle à *Saint-Innocent* (Brison-Saint-Innocent) ou le château de Loche¹² à *Droise* (Grésy-sur-Aix). Ces châteaux peuvent dater des XII^e-XIII^e siècles comme le château de *Châteaufort* (Motz) ou celui de Pombeau au *Mollard* (Saint-Pierre-de-Curtille).

La maison-forte, symbole du pouvoir des seigneurs locaux, se compose généralement d'un logis plus ou moins fortifié parfois accompagné d'une tour comme la maison-forte de Roasson (La Biolle) ou celle d'Entremont (Le Bourget-du-Lac). La plupart apparaissent aux XV^e et XVI^e siècles à l'image la maison-forte de la *Mollière* (La Biolle) ou de celle de *Maclin* (Mognard) du fait du rachat des titres nobiliaires par la bourgeoisie. L'implantation castrale est bien souvent liée à un emplacement naturellement défensif, à l'image des sites du château de *Longefan* (La Biolle) ou du château de *Montagny* (Méry). Les fossés qui pouvaient protéger les châteaux ont aujourd'hui disparu. Jusqu'au début du XIX^e siècle, le château de *Pingon* (La Motte-Servolex) était entouré de fossés et précédé d'un pont-levis. Les enceintes apparaissent le plus souvent à l'état de vestiges (château de *Châteaufort* à Motz). De nombreux châteaux et maison-fortes conservent des éléments défensifs (meur-



Château de Bourdeau.



Castel Rendall-Willmott (Tresserve).



Maison forte de Servennaz (Sonnaz).

trières, bretèches, archères, crapaudines...) même si leur rôle était plus symbolique que militaire. Ainsi, le château de Sonnaz¹³ ou la ferme fortifiée de *Servennaz* (Sonnaz) sont dotés de meurtrières. Un pont-levis au château de Thomas II (Le Bourget-du-Lac) est attesté par la présence de deux crapaudines et d'une poterne.

Tous ces édifices antérieurs au XVII^e siècle se distinguent par des éléments architecturaux caractéristiques. Les appareillages, généralement soignés et réguliers peuvent présenter des bases en calcaire surmontées de moellons de molasse ou de tuf comme la tour de *Grésy* (Grésy-sur-Aix). Les baies géminées (tour du château de la Rupelle, Brison-Saint-Innocent), les portes en ogives (maison-forte de *Curtille*, Saint-Pierre-de-Curtille), les fenêtres à traverse (château de *Mécôras*¹⁴, Ruffieux), les fenêtres à meneaux (château Denys, Serrières-en-Chautagne) ou encore les blasons surmontant les portes d'entrée (château des seigneurs de Mouxy, Grésy-sur-Aix) constituent autant de détails propres à l'architecture des maisons nobles.

Châteaux et manoirs des XVII^e et XVIII^e siècles

Suites aux guerres et aux troubles survenus à la fin du Moyen Âge, de nombreux châteaux et maison-fortes sont détruits ou saccagés par les armées françaises, bernoises et même savoyardes. Parallèlement, un certain nombre de vieilles familles nobles s'éteignent ou s'appauvrissent. L'Etat savoyard se réorganise, donnant une large part aux charges administratives et judiciaires ; la création du Sénat de Savoie favorise l'accession de riches familles roturières à la noblesse. De nombreux fiefs sont alors vendus par la vieille aristocratie, en proie à des difficultés financières, aux nouvelles élites fortunées aspirant à la noblesse.

Au cours du XVII^e siècle, les nobles qui résident pour la plus grande part dans des hôtels particuliers en ville, restaurant ou font construire des résidences d'été dans la campagne environnante. L'ensemble de ces châteaux et manoirs n'a plus vocation de défense mais symbolise la richesse et la puissance de leurs propriétaires.

Ces nouvelles demeures se caractérisent le plus souvent par un vaste corps de logis principal de plan rectangulaire (maison-forte de Belair, Voglans) ou en U (ancien château de Curtille à *Reinach*, La Motte-Servolex), agrémenté de terrasses (manoir des *Plagnes*, La Biolle) et de galeries couvertes (château de Sonnaz, Sonnaz). Le jardin d'agrément devient essentiel (château Rossignol de Fortis, Serrières-en-Chautagne). La recherche de confort et de lumière se manifeste par de grandes ouvertures (château du Fontanil à *Fontany*, Grésy-sur-Aix), des escaliers monumentaux (château de Méry à Méry) et de vastes cheminées (maison de Boigne¹⁵ à Chanaz). Les pièces de réception prennent toute leur importance et sont parfois ornées de peintures ou de décors sculptés (stucs) souvent réalisés par des artistes piémontais. Ces demeures présentent souvent des plafonds à la française (maison Pillet à *Arbussin*, Grésy-sur-Aix).



Château Lapeyrouse (Serrières-en-Chautagne).

Châteaux et manoirs des XIX^e et XX^e siècles

Au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, de « grands personnages » se font construire de vastes demeures témoignant de leur situation sociale. Celles-ci sont abusivement appelées châteaux en raison de leur taille et du statut de leurs possesseurs. Il est par ailleurs bien difficile d'établir une typologie de



Château de Bonport (Tresserve).

ces résidences qui présentent une grande diversité architecturale, de la demeure bourgeoise au cœur d'un parc arboré (château Saint-Christophe à Conjux) à la bâtisse d'inspiration néo-médiévale (château de la Croix Verte au Bourget-du-Lac) en passant par les constructions de style Empire (château d'Antoger à Grésy-sur-Aix). Propriétés bourgeoises, ces manoirs ont parfois été le lieu d'expériences manufacturières comme en témoigne encore l'ancienne magnanerie jointe au milieu du XIX^e siècle au domaine du Sansonnet (Méry).

Certaines sont construites à l'emplacement de châteaux plus anciens tels que le château Reinach¹⁶ (La Motte-Servolex) édifié dans la cour du vieux château de Curtille et réaménagé de manière à traduire les idéaux politiques de son propriétaire, Théodore Reinach¹⁷, le château de la Béthanie (Méry) élevé selon les plans de l'architecte Trivelly sur l'ancien château médiéval dépendant de l'abbaye de Hautecombe ou encore le château de Lapeyrouse (Serrières-en-Chautagne) bâti en 1904 sur les plans de l'architecte génois Crotta¹⁸ dans le style Renaissance, après avoir rasé le château primitif. D'autres encore ont été presque entièrement remaniés au XIX^e siècle à l'image des châteaux de Chaudieu (Chindrieux) et de La Serraz¹⁹ (Le Bourget-du-Lac).

Ces manoirs furent parfois la demeure de puissants princes tel que le château de Saint-Gilles (Saint-Pierre-de-Curtille) acquis en 1824 par le roi Charles-Félix ou de glorieux militaires tels que le domaine du Sansonnet propriété du général Borson²⁰ et le domaine Collomb d'Arcine propriété du général d'Arcine²¹ (Méry) ou encore, la villa Bellingham (Tresserve) propriété du général Ménabréa²². Cette dernière rachetée par lord John Bellingham constitue avec le castel de lord Thomas Rendall (mairie) les témoins d'une époque où Aix-les-Bains et ses environs étaient prisés par la reine Victoria et de riches anglais.

Façades, couleurs et enduits



1. Décor zoomorphe en bas-relief sur un encadrement de fenêtre.
2. Fenêtre à meneaux.
3. Rosace décorative tracée au compas sur la molasse.
4. Pignon à redans destiné aux toitures en chaume.
5. Toiture en chaume de roseaux.
6. Débord de toit avec jambas de force ouvragées.
7. Mur en pisé avec traces de banchage.
8. Façade en molasse.
9. Décor de façade : frise ornamentale et chaînage d'angle.
10. Mur en galets roulés.
11. Encadrement en molasse.
12. Toit caractéristique en demi-croupe.



Ferme à juxtaposition (Serrières-en-Chautagne).



Ferme à La Chapelle-du-Mont-du-Chat.

Fermes et bâtiments agricoles présentent une grande diversité architecturale et fonctionnelle. La situation géographique, l'aisance des propriétaires, les types de cultures pratiquées... sont autant de facteurs induisant la ressemblance ou la dissemblance entre deux fermes. Les fermes et leurs dépendances sont de vastes bâtiments en longueur couverts d'un toit débordant formant à l'une ou aux deux extrémités une croupe ou une demi-croupe. L'habitation, généralement accolée au bâtiment d'exploitation, est bien souvent de petite taille mais fait l'objet d'une attention particulière. Les encadrements, parfois en bois sur les espaces agricoles, sont presque toujours en pierre de taille (calcaire et/ou molasse) au niveau de l'habitation. L'enduit y est également plus soigné et parfois, lorsque le logis et l'écurie-grange sont réunis sous un même toit, un chaînage peint sur la façade principale marque symboliquement la séparation



Ferme à logis en étage, Nandrion (Trévignin).

La maison et ses dépendances

entre les deux espaces (*Chantemerle* à Viviers-du-Lac, *Saint-Germain* à Saint-Germain-la-Chambotte).

Fermes et bâtiments agricoles

Suivant les secteurs, on rencontre deux grands schémas d'organisation :

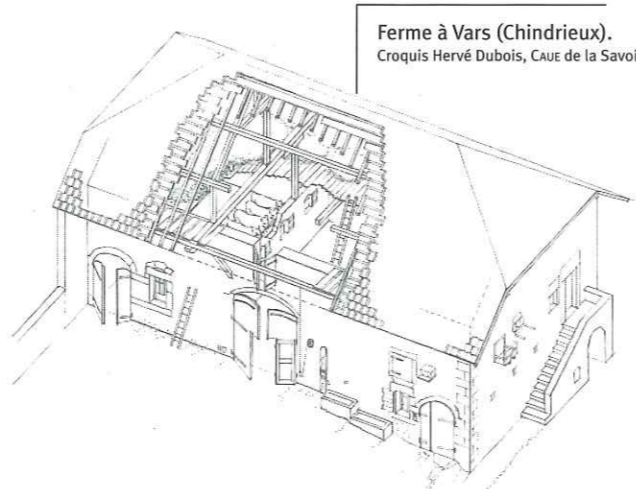
- La porte d'entrée, située au rez-de-chaussée, ouvre sur la cuisine qui commande l'accès à une chambre ainsi qu'à la cave, parfois en sous-sol. L'accès à l'étage, où se trouvent les chambres des enfants et autres parentèles, se fait, selon les cas, par l'extérieur ou par l'intérieur.
- Les caves sont au rez-de-chaussée sous la cuisine et les chambres. L'accès au logis se fait par un escalier menant à un perron ou à un balcon protégé par le débord de toit.

On observe très souvent une composition architecturale où la fenêtre et la porte du logis sont accolées et disposent d'un piédroit, parfois d'un linteau, commun (*Les Roses* à La Biolle). Sous cette fenêtre, certaines fermes ont conservé un potager en molasse (*Le Grand-Villard* à La Chapelle-du-Mont-du-Chat) ou une pierre d'évier en calcaire. La cuisine était véritablement la pièce de vie et bien souvent la seule chauffée. Les grandes cheminées parfois associées à un four (*Clarafond* à Drumettaz-Clarafond, *Les Mathieux* à Chindrieux...) ont été remplacées par un fourneau.

En Savoie, le terme d'« écurie » désigne en réalité l'étable ; la véritable écurie est

appelée « *étrable* » ou écurie du cheval. Elle est souvent accolée au logis : soit dans un même bâtiment, séparée par un mur de refend, soit dans un bâtiment juxtaposé. Son volume varie en fonction de la taille du cheptel. Assez fréquemment, un espace était réservé pour le cheval, l'âne ou la mule. Quelques fermes ont conservé des crèches, en bois ou maçonnées, qui peuvent être surmontées d'ouvertures permettant de passer le foin depuis la grange voisine.

Chaque ferme dispose au moins d'une grange et d'un grenier dédiés au stockage des récoltes, du fourrage et du matériel agricole. Ces espaces peuvent se situer sous le même toit que l'habitation et l'écurie, dans les fermes monobloc ou à juxtaposition, avec des communications internes possibles entre ces différentes parties. Cependant, il existe aussi des granges faisant face au logis dans le cas de ferme sur cour ouverte ou fermée (*Les Bois* à Saint-Girod). D'autre part, quelques granges-étables isolées caractérisent les exploitations qui intégraient des pâturages éloignés des hameaux (*Chez Martin* à Grésy-sur-Aix). Certaines, situées au-dessus des villages, à la limite des prairies et des forêts peuvent être assimilées à des « haberts » (*Les Granges* à La Motte-Servolex, *Côte Mosier* à Drumettaz-Clarafond). Elles abritent les bêtes dès le printemps et permettent de ne pas les redescendre au village chaque soir.



Ferme à Vars (Chindrieux).
Croquis Hervé Dubois, CAUE de la Savoie



Détail d'huisserie (Chindrieux).
Croquis Hervé Dubois, CAUE de la Savoie



Ferme sur cour, Les Bois (Saint-Girod)
Croquis Angélique Tavernier



Ecurie-grange, Le Parc (La Biolle).
Croquis Angélique Tavernier



Grange du Paradis (Saint-Girod).

Les stabulations construites dans le dernier quart du XX^e siècle pour répondre aux mutations du monde agricole constituent une nouvelle forme de granges-étables (chef-lieu de Saint-Pierre-de-Curtille). L'emploi de matériaux modernes (murs en ciments, charpentes métalliques et toits en tôle) et leur grande dimension ne facilitent pas toujours leur intégration paysagère. Présents sur l'ensemble du territoire, la grande variété architecturale des celliers révèle des pratiques socioculturelles et agricoles diverses. On observe ainsi, principalement en Chautagne, des bâtiments implantés dans les vignes, isolés ou groupés, individuels ou collectifs.

Ailleurs ils sont intégrés aux corps de ferme²³.

Deux alpages ont été observés sur les communes de Mouxy (plateau du Revard) et de Chindrieux (montagne du Clergeon). Seul le premier est encore exploité et dans le second cas, les bâtiments sont aujourd'hui transformés en résidences secondaires.

Maisons de village et de notables

Les maisons de village se définissent par l'absence de dépendances agricoles juxtaposées ou dissociées. Elles correspondent le plus souvent aux maisons des commerçants et artisans et se rencontrent majoritairement dans les communes disposant d'un bourg suffisamment important (Albens, La Biolle, Grésy-sur-Aix, La Motte-Servolex...). Elles sont le plus souvent alignées le long des voies principales et peuvent disposer d'un petit jardin.

Les maisons de notables, résidences permanentes de notaires, médecins, industriels (*Verel* à Verel-Pragondran, *Maison Poncini* à Albens...) ou de riches propriétaires ruraux (*Le Tremblay* à La Motte-Servolex, chef-lieu de Tresserve...), sont parfois des maisons de villégiature (*Terre-Nue* à Viviers-du-Lac, *Châtillon* à Chindrieux, *Le Chenoz* à Mouxy...). Ces dernières se développent avec l'essor du tourisme et du thermalisme à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles. Dans les deux cas, elles sont souvent implantées au cœur d'un parc ou d'un jardin d'agrément clos, leurs volumes sont importants et les façades enduites, parfois décorées, présentent des ouvertures bien ordonnancées. Les maisons de notables locaux reprennent fréquemment un modèle type sur plan quadrangulaire couvert d'un toit pavillon tandis que les villégiatures peuvent faire appel à des architectures beaucoup plus éclectiques : style chalet suisse, colombages, tourelles, Art nouveau...



Maison de maître (Viviers-du-Lac).



Maison de village, La Croix-du-Sable (La Biolle).
Croquis Angélique Tavernier



Ferme d'alpage (Mouxy).



Habert (Drumettaz-Clarafond).



Maison de notable (Le Bourget-du-Lac).

Traces d'une économie villageoise au quotidien

Les fours à pain

Autour du lac du Bourget, les fours à pain révèlent une très grande diversité de matériaux de construction, de formes architecturales ou de statuts. Si on trouve encore quelques fours construits en molasse (*Boveron* à Vions, *Billon* à Ontex...), la brique réfractaire de la société Terrassier à Tain-l'Hermitage s'est imposée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (*Clarafond* à Drumettaz-Clarafond, *Les Bouvards* à Voglans). La plupart du temps, les fours de villages sont de petits édifices indépendants fermés ou non, parfois associés à une chambre de panification, un bûcher ou un bassin. Certains fours privés existent à l'intérieur même des fermes ce qui n'exclue pas un usage collectif (*Chez Micalod* à Bourdeau)²⁴.



Four à Billon (Ontex).
Croquis Hervé Dubois, CAUE de la Savoie

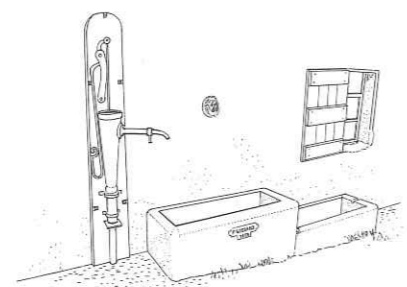


Puits à Grésine (Brisson-Saint-Innocent).

Puits, fontaines, lavoirs et bassins...

Le manque de sources dans certaines communes ou parties de communes se remarque par la présence de puits (*Grésine* à Brisson-Saint-Innocent, *Droise* à Grésy-sur-Aix, Conjux...) ou de pompes à bras permettant de remonter l'eau (*Les Mellets*, à Grésy-sur-Aix, *Semelaz* à Saint-Pierre-de-Curtille...). Au chef-lieu de Tresserve, une pompe ouvragée présentant une coquille Saint-Jacques entre deux pilastres n'est pas sans rappeler la pompe de la rue de l'Isle à Annecy datant de la fin du XVIII^e siècle. A La Chapelle-du-Mont-du-Chat, les nombreux puits sont systématiquement associés à un bassin en calcaire.

Ailleurs, bassins, lavoirs et fontaines sont les témoins d'une prise de conscience de l'importance de la salubrité publique et de l'hygiène individuelle. Les premiers lavoirs apparaissent au XVIII^e siècle mais leur essor au XIX^e siècle révèle l'au-



Pompe à bras (Chindrieux)
Croquis Hervé Dubois, CAUE de la Savoie



Bassin au Biollay (Mouxy).



Lavoir (Conjux)

tonomie budgétaire acquise par les communes. Présents dans chaque village, leurs dimensions, leurs formes et leurs matériaux caractérisent différentes époques.

Les lavoirs, peu nombreux, sont presque toujours couverts et composés de deux cuves disposant de margelles inclinées permettant de faire la lessive (chef-lieu du Bourget-du-Lac, *Châteaufort* à Motz...). A *Fournet* (Méry), subsiste le seul lavoir établi directement dans un ruisseau observé durant cette étude. Alors que les fontaines ont une fonction ornementale et se trouvent généralement au centre d'une place au chef-lieu (Viviers-du-Lac, Albens, Serrières-en-Chautagne...), les bassins, à vocation plus utilitaire, s'observent aussi bien au bord des routes, qu'au centre d'une place ou dans la cour d'une maison. Les plus anciens sont en calcaire, monolithe ou non, tandis que les plus récents sont en ciment. Ils portent parfois le nom de leur fabricant comme ceux de *La Gare* et du chef-lieu à Grésy-sur-Aix, ornés d'un cartouche sur lequel on peut lire : « Duffour Camille cimentier à Cusy Hte Savoie » ou présentent des motifs moulés et réalisés par Notari artisan à Aix-les-Bains, comme au *Faubourg* (Mouxy) ou à *Fresenex* (Drumettaz-Clarafond). Entre 1931 et 1932, la commune de Mouxy fait construire 12 bassins identiques dans le cadre d'un programme d'adduction d'eau potable. Un seul d'entre eux à aujourd'hui disparu !



Fontaine (Albens).



Muret de vignes
(Saint-Germain-la-Chambotte).



Escalier et muret de vigne (Chindrieux).



Mur de clôture (Méry).

Murs et murets

Dans les secteurs en pente, l'aménagement des routes et des parcelles agricoles a nécessité l'édification de murs de soutènement. La route du col du chat (Bourdeau) réalisée entre 1825 et 1839 par l'ingénieur Melano est bordée de murs monumentaux en pierre sèche souvent qualifiés de « sardes ». Les terrasses des coteaux viticoles sont soutenues par de nombreux murets en pierre sèche dotés d'escaliers : en insert pour accéder aux parcelles surplombant la route ou en saillie pour atteindre celles en contrebas (*Challières* à Saint-Germain-la-Chambotte, *Les Grandes Vignes* à Sonnaz, *Lachat* à Chindrieux...).

Des murs plus hauts et édifiés en pierre maçonnée, servent de clôture pour quelques domaines bourgeois ou de vastes exploitations agricoles. (*La Salle* à La Motte-Servolex, chef-lieu de

Méry...). A *Semelaz* (Saint-Pierre-de-Curtille), ce sont des pierres plates sur champ qui ferment les parcelles agricoles. Cette configuration qui existe dans d'autres parties de la Savoie reste anecdotique sur ce territoire.

Les murgers

Les « murgers²⁵ » sont un élément particulier du patrimoine rural et témoignent des défrichements et de la bonification effectués par les agriculteurs. À *La Cartera* (Le Bourget-du-Lac) et *aux Geais* (La Motte-Servolex), ils sont constitués de deux murets de pierres plus ou moins bien agencés entre lesquels ont été jetés pêle-mêle les cailloux retirés des champs.

Les pigeonniers

La présence de pigeonniers dans les propriétés rurales modestes se développe au XIX^e siècle, l'élevage des pigeons n'étant plus un privilège seigneurial. Ils ont souvent disparu car cet oiseau ne présente plus autant d'intérêt pratique (messagerie, engrais ou alimentation) ni symbolique.

Quatre types ont été observés :

- Un bâtiment isolé en forme de tour comme le pigeonnier circulaire édifié en briques dans la cour de la Maison de



Pigeonnier de Chanaz.



Pigeonnier-cage (Vions).

Boigne à Chanaz, ou celui de *Braille* (Albens) construit en pisé et dépendant d'une maison de notable.

- Un élément parti prenant d'une maison noble ou d'une ferme tel celui aménagé dans la tour de la ferme fortifiée de *Servennaz* (Sonnaz) ou ceux de *Motz* (*Châteaufort* et *Chef-lieu*) accolés à la montée d'escalier du logis.

- Des pigeonniers-cages suspendus sous le débord de toit particulièrement présents à Vions mais qui s'observent également dans d'autres communes.

- Un alignement de trous percés dans la maçonnerie sous les débords de toit visible notamment au chef-lieu du Viviers-du-Lac.

Autres éléments remarquables

Les hameaux du *Crêt* (Mouxy) et de *Dressy* (Albens) ont conservé un métier à ferrer les bœufs. Il s'agit d'un bâti de bois servant à entraver l'animal se composant de quatre montants verticaux reliés par des brancards horizontaux. Outre les bœufs, il pouvaient être utilisés pour ferrer tous les autres animaux de trait.

Dans la commune de Mouxy, au hameau des *Blancs*, un petit bâtiment d'apparence insignifiante couvert d'un toit à deux pans en tuiles mécaniques, est un des rares pèse-lait conservé.

Enfin, au hameau du *Villard* (La Motte-Servolex) une ancienne boîte aux lettres de La Poste fabriquée par L. Delachenal (Paris) comporte un système permettant d'indiquer l'heure de la dernière levée et le nombre de levées réalisées par jour.



Boîte aux lettres
(La Motte-Servolex).



Métier à ferrer (Mouxy).

Bâtiments publics et infrastructures

Mairies et écoles, temples de la République

Avant 1860, rares sont les communes possédant une mairie: le château, une pièce du presbytère ou encore une habitation privée (Cessens) servent alors de maison communale. Les écoles sont plus présentes mais souvent liées au clergé (Bourdeau, Ontex...).

Cependant, dès 1822, Ruffieux dispose d'une maison communale réunissant école des filles et des garçons, mairie, justice de paix, maréchaussée, perception et poste. Sa création a sans doute été impulsée par le baron Girod de Montfalcon dont le blason est placé au-dessus de l'entrée. De même, au Viviers-du-Lac l'architecte Revel²⁶ dresse les plans d'un grand bâtiment accueillant la mairie, l'école et la poste en 1848.

A partir de 1860, le Rattachement à la France soumet les municipalités savoyardes à la loi de 1850 faisant obligation aux communes de plus de 800 habitants d'entretenir une école publique de garçon ainsi qu'une école de fille. Suite à cette loi, celles qui n'avaient pas de maison communale couplent mairie et école dont le projet de construction est validé par le Conseil des Bâtiments Civils dirigé, en Savoie, par Revel à partir de 1876. Elles se distinguent des autres maisons par une architecture normée, aux façades ordonnancées, destinée à partir de 1870 à affirmer le pouvoir de la III^e République.

Il est intéressant de noter qu'un certain nombre d'architectes (Fivel²⁷, Revel, Pellegrini²⁸, Duverney²⁹...) ont aussi bien travaillé à l'édification de bâtiments publics républicains que d'églises.

Au cours du XX^e siècle, les évolutions démographiques et économiques conduisent à de nécessaires adaptations.

Dans certains cas, la mairie-école garde la seule fonction de mairie et une nouvelle école est construite (Chindrieux), ou supprimée (La Chapelle-du-Mont-du-Chat). Plus fréquemment, la mairie-école devient l'école et la mairie est transférée dans un autre bâtiment déjà existant (Voglans) ou spécialement construit (Pugny-Chatenod). L'école conservée est parfois agrandie (Méry, Le Bourget-du-Lac...) et plus rarement la mairie (La Motte-Servolex). On observe aussi

le cas de mairie-écoles réaffectées, leurs fonctions étant transférées dans de nouveaux bâtiments (Grésy-sur-Aix) ou supprimées (Ansigny). Dans certaines communes, il existait des écoles de hameaux qui, à l'exception de celles de *La Villette* et du *Tremblay* (La Motte-Servolex), ont toutes été fermées et transformées en habitation (*Piollat* à Cessens, *Pragondran* à Verel-Pragondran, *Châteaufort* à Motz...).

A Trévignin, la mairie-école a été inaugurée en 1939 par le président du Conseil Edouard Herriot³⁰ en même temps qu'un foyer abritant la salle des fêtes, les douches municipales et le logement des instituteurs.

Enfin, Le village du Tremblay (La Motte-Servolex) présente la particularité de conserver une mairie-annexe toujours en usage.

La sécurité publique

La plupart des bâtiments liés à la sécurité publique est récente et ne présente pas d'intérêt architectural. Toutefois, la commune de La Motte-Servolex conserve son ancienne gendarmerie édifée en 1932 dans le style « chalet » sur les plans des architectes Dénarié³¹ et Davignon qui abrite aujourd'hui l'école de musique.

Au hameau de *La Loi* (Ruffieux), l'ancienne caserne des douaniers atteste de la frontière avec la France avant 1860.

Le grand bâtiment de l'armée de l'air situé à *Pouli* (La Motte-Servolex) est l'ancien mess des officiers de la base militaire du Bourget-du-Lac, dont quelques bâtiments sont aujourd'hui intégrés au campus universitaire. Créée grâce à l'impulsion de Pierre Cot³², son implantation a nécessité d'importants terrassements et les travaux commencés en 1934 sont à peine terminés au début



Mairie-école de Vérel-Pragondran.

de la guerre en 1939. De 1944 à sa fermeture en 1985 la Base Aérienne 725 Lieutenant-colonel Sarre a connu de multiples affectations dont la formation des officiers télémechaniciens et des pilotes d'hélicoptères.

Au cours du XIX^e siècle, la lutte contre l'incendie s'organise et chaque commune acquiert pompes et citernes dont les remises sont parfois encore visibles dans les villages (Sonnaz).



Ancienne gendarmerie de la Motte-Servolex.



Ecole de La Biolle.



Ancienne mairie d'Ansigny (Albens).



Mairie-école de Trévignin.



Chapelle funéraire du comte de Vernay, Le Tremblay (La Motte-Servolex).

L'implantation traditionnelle du cimetière autour ou contre l'église, héritée du Moyen Âge, n'est plus une constante. Seules quelques paroisses comme Grésy-sur-Aix, Bourdeau, Saint-Pierre-de-Curtille, Ontex... la conservent mais de manière générale, le cimetière est séparé de l'église sans être trop distant (Le Bourget-du-Lac, La Motte-Servolex, Verel-Pragondran...). Certains cimetières, récents pour la plupart, sont situés à l'écart du village parfois à plusieurs kilomètres (Voglans, Saint-Innocent, Albens, Mouxy...). À Chindrieux, en dépit de l'abandon de l'ancienne église priorale pour une nouvelle située en contrebas de la mairie, le cimetière, agrandi dans la seconde moitié du XX^e siècle, jouxte toujours le prieuré. La commune d'Albens a la particularité de posséder trois cimetières. Le cimetière de l'ancienne paroisse d'Ansigny autour de la chapelle, celui du *Mas Paradis* au cœur de l'ancien chef-lieu et le cimetière actuel. Celui du *Mas Paradis*, ne conserve que quelques tombes de notables locaux. Certains monuments funéraires en



Cimetière du Mas Paradis (Albens).

Patrimoine funéraire, patrimoine de la mémoire

mémoire de personnalités se remarquent. Ainsi, le cimetière de Saint-Pierre-de-Curtille renferme une croix monumentale en marbre blanc surmontant la sépulture du sculpteur Cacciatoro³³ ayant œuvré à l'abbaye de Haute-combe. Celui de Tresserve abrite le tombeau de la famille britannique Bellingham propriétaire d'une riche demeure de la commune.

Si la plupart des tombes ne présentent pas de caractéristiques architecturales prononcées, de nombreux cimetières possèdent de véritables monuments funéraires qui se distinguent par la qualité des matériaux employés (marbre veiné de quelques caveaux à Tresserve), par leurs formes (chapelle funéraire du comte de Vernay au Tremblay ou tombe en forme d'obélisque du général Mollard³⁴ à Albens) ou par des éléments de décor (blason familial ornant la sépulture du comte de Mouxy de Loche à Grésy-sur-Aix) leur donnant un caractère ostentatoire.

Très fréquemment, la croix située au centre du cimetière sert de monument funéraire pour les curés de la paroisse (La Motte-Servolex, Le Viviers-du-Lac, Méry...)

Le souvenir de la Seconde guerre mondiale est commémoré en plusieurs lieux marqués par des combats (stèle de *Grésine* à Brison-Saint-Innocent, plaque commémorative à Chindrieux...) ou par



Monument aux Morts de Cessens.

les persécutions antisémites (plaque du camp de transit de *Saumont* à Ruffieux). Il existe aussi quelques stèles rappelant des faits divers tragiques comme la noyade de la baronne de Broc³⁵ dans les gorges du Sierroz (Grésy-sur-Aix).

Les monuments aux morts, réalisés jusqu'à la fin des années 30 en mémoire des soldats morts pendant la Première guerre mondiale et présents dans toutes les communes, peuvent, selon la typologie établie par l'historien Antoine Prost³⁶, se répartir en cinq catégories; la catégorie des monuments pacifistes n'est pas présente en Savoie.³⁷

Les monuments civiques sont les plus fréquents en raison de leur simplicité et de leur coût modique (douze monuments sur trente-trois). Généralement situés près de la mairie (Drumettaz-Clarafond, Pugny-Chatenod...), l'iconographie se limite dans de nombreux cas à la croix de guerre (Serrières-en-Chautagne, Motz, Cessens...) parfois accompagnée de l'inscription « Morts pour la France » (Le Tremblay, Saint-Girod, Tresserve...) Les monuments funéraires situés dans le cimetière (Ansigny, Saint-Germain-la-Chambotte) ou sur la place publique sont en forme de tombeau (Mognard) ou de stèle (Bourdeau). Les inscriptions insistent sur les pertes humaines (Ontex, Méry...) et l'iconographie est souvent empreinte de catholicisme (Mouxy, Ontex...).

Les monuments funéraires patriotiques se trouvent généralement dans le cimetière (Grésy-sur-Aix) ou près de l'église (Chindrieux). Ils réunissent des symboles chrétiens à des éléments patriotiques (La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Sonnaz...). Les monuments de la Victoire principalement situés sur la place publique (La Motte-Servolex) se distinguent par la présence de statues de « poilus » idéalisés (Chanaz), d'allégories de la Victoire: lauriers (Ruffieux), drapeaux (Le Bourget-du-Lac) et d'inscriptions héroïques, patriotiques et républicaines (Brison-Saint-Innocent).

Les monuments patriotiques autour du lac se distinguent essentiellement par la nature des inscriptions telles que *Pro Patria* (Conjux), ou *Patrie* sous la croix de guerre (Saint-Pierre-de-Curtille)...



Viaduc des Fontanettes (Tréviggin).



Gare de Grésy-sur-Aix.

Patrimoine ferroviaire

Après l'expérience, entre 1839 et 1846, d'un train hippomobile assurant la liaison Chambéry-Le Bourget afin d'embarquer ensuite sur un bateau à destination de Lyon, la ligne de chemin de fer appelée Victor-Emmanuel est inaugurée en 1856. Elle relie Aix-les-Bains à Saint-Jean-de-Maurienne. Le seul vestige de cette ligne qui longeait le lac du Bourget est l'ancienne gare de Tresserve, aujourd'hui désaffectée, à proximité de la plage du Lido. En 1858, ce tracé est étendu en direction de Culoz pour rejoindre Genève et Lyon. Cette portion toujours exploitée passe par le tunnel de Brison dont les entrées sont encadrées par des tours crénelées d'inspiration médiévale. Elle franchissait le Rhône à Vions sur un pont ceint de tours néo-médiévales, remplacé en 1901 par un pont métallique édifié lors du doublement de la voie reliant Culoz à Aix-les-Bains. Il fait plus de 200 m de longueur sur cinq travées et résulte de l'introduction du fer dans les ouvrages d'art. La voie ferrée reliant Aix-les-Bains à Annecy a été ouverte en 1866. Sur ces tracés, quatre gares et une station ferroviaire sont encore en activité. Certaines communes devaient faire preuve de ténacité pour être desservies, à l'exemple de Brison-Saint-Innocent, qui a obtenue une halte après cent ans de mobilisation ! D'autre part, les maisons de garde-barrières ont perdu toute utilité et ont bien souvent été acquises par des propriétaires privés. Seule celle de *Challières* (Saint-Germain-la-Chambotte) a conservé son usage.

Afin de transporter les touristes à la nouvelle station du Revard, la construction

Par monts et par vaux

d'une ligne de chemin de fer à crémaillère débute en 1891 et s'achève en 1892. Le tracé mesure 9 351 m de long sur un dénivelé de 1 247 m. La gare de départ se situe à l'entrée du parc des thermes et dispose d'une salle d'attente et de bureaux dans un chalet. La voie traverse ensuite Mouxy, Pugny, la gare intermédiaire du Pré Japert et atteint le terminus du Revard. La ligne est inaugurée le 5 septembre 1892 par le Président Carnot³⁸. En 1920, la société du PLM acquiert la gestion de la ligne et la gare d'arrivée est agrandie à partir de 1930. La crémaillère disparaît en 1937 au profit du téléphérique construit en 1935 et exploité par la société touristique du Revard. Il fonctionne jusqu'en 1965. La gare de téléphérique au pied des falaises du Revard est un bâtiment en béton de style Art déco construit en 1935³⁹.

Patrimoine fluvial

La construction de digues contre le Rhône s'efforce d'assurer au fil des siècles la sécurité des populations, face aux caprices du fleuve (*La Loi* à Ruffieux, *La Muraille* à Vions, *Les Iles* à Chanaz). Jusqu'en 1860, les travaux d'endiguement du Rhône se font sans concertation entre les autorités françaises et savoyardes et sont objet de fréquents litiges, les habitants d'une rive accusant ceux de l'autre rive de détourner le cours d'eau sur leurs terres.

Le potentiel hydroélectrique du Fier a été mis en valeur dès 1914 avec le barrage de Motz pour alimenter une usine construite en 1920. En 1980, le barrage de Chautagne est bâti sur le Rhône par la Compagnie Nationale du Rhône. À Chanaz, suite à l'aménagement du barrage dans les années 1980, une écluse permettant aux bateaux de rejoindre le Rhône depuis le canal de Savières a été réalisée. Elle fonctionne en libre-service grâce à une commande électrique.



Ancienne gare de la Crémaillère (Mouxy).

Les ponts

Autour du lac du Bourget, seul le Rhône forme un obstacle difficilement franchissable. De ce fait, peu d'ouvrages remarquables ont été construits. Quelques ponts anciens, généralement en pierre de taille à une seule arche, ont toutefois été préservés sur les cours d'eau secondaires. Encore en usage pour certains (pont sur l'*Eau Blanche* aux *Moulins de Montagny* à Sonnaz, pont sur le nant de *Savigny* à La Biolle...) ils s'avèrent souvent mal adaptés à la circulation automobile. Ainsi, le vieux pont sur le torrent de la *Meunaz* à Tréviggin a été abandonné au profit d'un pont récent construit quelques mètres en amont tandis que le pont construit sur une lône à Vions ou le pont du *Faubourg* sur le ruisseau de *Corbière* à Mouxy, n'ont plus qu'un rôle de desserte locale.

Construit en 1870 en remplacement du bac qui traversait le Rhône, le pont de *La Loi* à Ruffieux relie la Chautagne à Culoz. Il est avec le viaduc des *Fontanettes* à Tréviggin le seul pont ancien à plusieurs arches subsistant dans le pourtour immédiat du lac.

Edifié en calcaire extrait des carrières de Saint-Sulpice, le pont Sabatier (La Motte-Servolex) sur le nant *Bruyant* date de 1826. Jusqu'au percement du tunnel du Chat en 1930, ce pont situé sur la route de Chambéry à Saint-Genix-sur-Guiers par le col de l'Épine permettait d'assurer la liaison avec l'Avant-Pays.



Pont de Culoz (Vions).



Vieux pont de Tréviggin sur la Meunaz.

L'habitat résidentiel

La présence combinée du lac et des villes de Chambéry et Aix-les-Bains induit une forte pression foncière. Dans la première moitié du XX^e siècle, celle-ci reste toutefois modérée et cette période ne nous lègue que quelques villas dites d'architecture balnéaire à *Terre-Nue* (Viviers-du-Lac), *Châtillon* (Chindrieux), *La Muraille* (Vions) ou au chef-lieu du Bourget-du-Lac. Elles sont liées à des familles aisées séduites par les attraits du lac. Certaines constructions des années 1930, présentent également des éléments en ciment moulé. Plus insolite, la maison de Mars Valett⁴⁰ située à *Valet* (La Motte-Servolex) est ornée d'une allégorie des vendanges et des moisson encadrant un fronton sculpté.

Après la Seconde guerre mondiale, l'urbanisation croissante se traduit essentiellement par un habitat pavillonnaire standardisé et quelques immeubles d'habitat collectif dans les communes proches des centres urbains. Certaines habitations témoignent de l'influence de l'architecture développée dans les stations comme Courchevel dont l'un des architectes (Laurent Chappis⁴¹) est également à l'origine de quelques chalets de la station du *Revard* (Pugny-Chatenod).

Les lotissements, opérations d'ensemble découlant du découpage de parcelles permettant de diminuer les coûts de viabilisation, constituent une réponse à la demande de logements privés. Généralement constitués d'un ensemble de mai-



Maison Mars-Vallet (La Motte-Servolex).

Matériaux nouveaux pour nouvelles architectures

sons implantées au centre de chaque lot et entourées de haies végétales ou de barrières, ils sont souvent standardisés. Quelques lotissements se démarquent cependant tel que « Le Petit Village » (Viviers-du-Lac) qui cherche à reconstituer une ambiance villageoise sans vis-à-vis, ou le « Hameau des Jacquiérs » (Méry) sans clôtures et organisé autour d'une allée centrale strictement piétonne. « La Colline du Poète » (Tresserve) associe trois types de lotissements dont le plus intéressant du point de vue de l'urbanisme est constitué d'habitat « semi-collectif » établi en gradin.

Résolument contemporaines, quelques maisons se définissent par leur architecture cherchant de nouvelles réponses aux contraintes urbaines, paysagères, climatiques et environnementales. Parfois réalisées par des architectes de renom (D. Pradelle⁴² à *La Villette*, La Motte-Servolex), elles peuvent s'intégrer à un hameau, malgré l'emploi de matériaux contemporains différents (*La Tessonière*, La Motte-Servolex) ou s'effacer dans le relief par l'emploi de toits terrasses (*Les Séselets* à Tresserve ou *Darennes* à Mouxy).

Les équipements publics

Face à la croissance de la population, certaines municipalités se dotent de nouvelles infrastructures (crèches, salles polyvalentes, gymnases...) et construisent des écoles ou des mairies mieux adaptées aux nouvelles réalités communales. La normalisation des programmes architecturaux facilite l'industrialisation de la construction grâce à l'emploi d'ossatures en béton (mairie de Grésy-sur-Aix). Ces architectures répondent à des principes de fonctionnalité, d'ensoleillement (extension de la mairie de La



Lotissement Hameau des Jacquiérs (Méry).

Motte-Servolex), d'intégration au paysage (école de Voglans) et à la recherche d'une dimension communautaire pour les établissements scolaires (école de Brison-Saint-Innocent).

L'architecture industrielle et commerciale

La construction industrielle mettant en œuvre des matériaux tel que le béton, le métal et le verre réduit les coûts et offre une plus grande flexibilité des espaces. Ces architectures, particulièrement présentes sur les technopoles de Savoie-Technolac au Bourget ou de Savoie-Hexapole à Méry, permettent en outre d'installer des murs-rideaux en métal ou en verre sur les façades, assurant l'isolation thermique, l'éclairage, l'aération ou encore la protection solaire.

Œuvre de l'architecte Chanéac⁴³, l'hôtel le Cerf-Volant à Voglans construit en 1973, présente une structure formée de deux ailes à angle droit dont les toits descendent presque au sol afin d'assurer l'isolation phonique des deux routes situées à proximité. À l'angle des deux ailes, une pyramide accueille la réception, le bar et le restaurant autour d'une cheminée sous une charpente en bois apparent. Autre réponse aux contraintes du site, les « House Boat » construits sur les plans de l'architecte Patriarche⁴⁴ en 2003 sont édifiés sur des pilotis en acier pour palier aux risques d'inondation. L'accès aux bureaux se fait par des cour-sives extérieures protégées par les débords de toit.



Savoie Hexapole (Méry).

Notes

UN TERRITOIRE EN LAC ET MONTAGNE

- Mollard : mot probablement dérivé du latin moles (grosse masse) désignant un mamelon ou un petit plateau.
- Blache : terme issu du patois désignant la laîche (plante qui croît en touffe dans les zones humides) exploitée notamment comme litière pour le bétail.

DES PIERRES POUR LA PRIÈRE

- Monument Historique Classé en 1875.
- Ernest Melano : (1792-1867), d'origine piémontaise il est diplômé de l'École d'Architecture Civile de Turin en 1812. En 1822, il s'installe à Chambéry en tant que capitaine du génie civil et prend part aux grands travaux d'aménagement que sont la route du col du Chat et l'endiguement de l'Isère. De 1826 à 1846 il est chargé de la restauration de l'abbaye de Hautecombe. Durant son séjour savoyard il dresse également les plans de l'aile XIX^e du château de Chambéry, et de nombreuses églises néo-classiques.
- Voir la Rubrique des Patrimoines de Savoie n° 11, Hautecombe, chronique d'une abbaye.
- Eglise classée Monument historique en 1900 et prieuré en 1910.
- Monument Historique Classé en 1984.

- Jacques Trivelly : (1761-1844), architecte de l'école néo-classique sarde il réalise de nombreuses églises pour lesquelles il privilégie les hémicycles et les coupes. Beau-frère du général de Boigne il est chargé par ce dernier des travaux d'urbanisme de Chambéry notamment du percement de la rue de Boigne et de l'édification du théâtre.
- Jules de Mouxy de Loche : (1837-1902), petit-fils du fondateur de l'Académie de Savoie, le général François de Mouxy de Loche. Le comte Jules de Mouxy de Loche, également membre de cette académie, est connu pour ses travaux historiques sur Grésy-sur-Aix, Aix-les-Bains et la faïencerie La Forest de Saint-Ours.

PIERRES DE POUVOIR

- Monument Historique Classé en 1983.
- Monuments Historiques Inscrit en 1991.
- MHI en 1964.
- MHI en 1979.
- MHI en 1969.
- MHI en 1980.
- MHI en 2003.
- Théodore Reinach : (1860-1928), né dans une famille de banquiers originaire de Francfort, Théodore Reinach est le cadet de trois frères surdoués. Archéologue, numismate, musicologue, philologue... professeur au collège de France et à l'École des Hautes Etudes sociales, il est élu député républicain de la Savoie en 1906 et 1910 mais battu en 1914. Il est également l'un des fondateurs de l'Union Libérale Israélite. Voir *La Rubrique* n°15.
- Marco Aurelio Crotta : (1861-1909), né à Gênes dans une famille modeste, il travaille dans un commerce et étudie durant son temps libre afin d'obtenir son diplôme d'architecture. Après quelques restaurations d'églises et de palais génois en collaboration avec Alfredo d'Andrade, il réalise des châteaux de style médiéval ligure et des chapelles néo-gothiques dans la région de Gênes. Il est également professeur d'architecture à l'Académie de Ligurie.
- MHI en 1989.
- Francisque Borson : (1825-1917), général né à Chambéry, il obtient le grade de Lieutenant-colonel à 34 ans et brille lors des batailles de Novare (1849) et Solferino (1859) avant de terminer sa carrière comme général de division à Montpellier. Décoré de la Légion d'honneur par Napoléon III en 1860, il se consacre à l'histoire militaire durant sa retraite et devient président de l'Académie de Savoie.
- Jean-François Emmanuel Collomb-d'Arcine : (1784-1863) né à Arbusigny (Haute-Savoie), maréchal de camp du roi de France Charles X, il permet la victoire à la bataille de Staouéli lors de la conquête de l'Algérie en 1830. Il est élevé à la dignité de comte d'Esery (Haute-

- Savoie) par Charles-Albert, roi de Piémont-Sardaigne, en 1842.
- Louis Ménabrèa : (1809-1896), né à Chambéry, il est ingénieur diplômé de l'université de Turin. En 1831 il intègre l'armée sarde et se distingue pendant la campagne d'Italie en 1859 lors du siège de Peschiera et de la bataille de Solferino. Resté fidèle au roi Victor-Emmanuel II, il devient député puis sénateur, ministre et président du Conseil du royaume d'Italie. Sous le règne du roi Humbert I^{er}, il est nommé ambassadeur d'Italie à Londres puis à Paris.

LA MAISON ET SES DÉPENDANCES

- Voir la rubrique des patrimoines, hors-série n° 3 consacrée à la vigne et au vin.

TRACES D'UNE ÉCONOMIE VILLAGEOISE AU QUOTIDIEN

- Voir la Rubrique des patrimoines, Hors-série n° 1, Les fours à pain.
- Murger : terme jugé régional par le Littré désignant un tas de pierre provenant de l'épierrement d'un champ.

BÂTIMENTS PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- Joseph-Samuel Revel : (1825-1897), né à Cluses, il contribue largement à la reconstruction des églises au XIX^e siècle en Savoie en dépit d'un engagement personnel républicain voire anti-clérical. Son œuvre maîtresse est l'église de Jarsy. Ardent défenseur du classicisme face à Th. Fivel il est nommé en 1876 Architecte Départemental des Bâtiments Civils.
- Théodore Fivel : (1828-1894), architecte prônant le retour au « pur gothique du XIII^e siècle » et grand rival de J.-S. Revel. De nombreuses églises en Savoie et Haute-Savoie dont celle d'Albens, ont été édifiées sur ses plans. Membre de plusieurs sociétés savantes, il est l'auteur de nombreuses communications sur l'architecture et l'archéologie.

- Charles-Bernard Pellegrini : (1819-1864), né à Yenne, il étudie à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1839 puis est nommé architecte des villes de Chambéry et Aix-les-Bains en 1848. Il est l'auteur des thermes d'Aix-les-Bains, de la mairie de La Motte-Servolex, ou encore de l'église de Chanaz.

- Jean Duverney : (1837-1874) né à Chambéry, il est nommé architecte de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne en 1860. Il réalise essentiellement des bâtiments publics (écoles, presbytères, mairies...) et quelques églises dont celles de Chindrieux et Viviers-du-Lac.

- Edouard Herriot : (1872-1957), agrégé de lettres, maire de Lyon de 1904 à 1957, sénateur puis député radical-socialiste du Rhône à partir de 1912 il est plusieurs fois nommé ministre (dont une fois de l'Instruction publique en 1926) et président du Conseil des ministres (Premier ministre) en 1924 et 1932. Après la guerre, il est encore président de l'Assemblée nationale en 1947. Il fut proche de l'ancien maire de Trévisin, monsieur Marin-Lafèche.

- Henri Dénarié : (1895-1975), co-fondateur du cabinet d'architecte Denarié et Davignon, il a réalisé de nombreux édifices dans la région de Chambéry. On lui doit également en collaboration avec Henry-Jacques Le Mème la réalisation de l'église de Modane.

- Pierre Cot : (1895-1977), homme politique, député radical de la Savoie puis du Rhône de 1928 à 1958, député apparenté communiste de Paris de 1967 à 1968, ministre de l'Air en 1933 puis en 1936, il est à l'origine de la création d'Air France et de la nationalisation de l'aéronautique.

PATRIMOINE FUNÉRAIRE, PATRIMOINE DE LA MÉMOIRE

- Candido Cacciato : (1804-1837), sculpteur originaire de Carrare décédé au cou de chantier de restauration de l'abbaye de Hautecombe. On lui doit la réalisation de la statue de la reine Marie-Christine dans l'église abbatiale.

- Philibert Mollard : (1801-1873), général de l'armée sarde, il se distingue pendant la guerre de Crimée et à la bataille de San Martino en 1859 durant la campagne d'Italie. Après le Rattachement de la Savoie, il est nommé aide de camp de Napoléon III et entre au Sénat impérial en 1866.

- Adèle de Broc : (1788-1813), la disparition tragique dans les gorges du Sierroz de cette amie intime de la reine Hortense (1783-1837) et belle-sœur du maréchal Ney (1769-1815), eut un fort retentissement dans la presse et les milieux aixois.

- Antoine Prost, Les anciens combattants et la société française 1914-1939.

- Voir l'article de Christian Sorrel dans *La Rubrique* n°12.

PAR MONTS ET PAR VAUX

- Sadi Carnot : (1837-1894), petit-fils du révolutionnaire Lazare Carnot, Sadi Carnot est, après de brillantes études à l'École des Ponts-et-Chaussées, ingénieur en chef de la Haute-Savoie où il conçoit vers 1874 le système de régulation du lac d'Annecy appelé « les vannes du Thiou ». Elu président de la République en 1887, il meurt à Lyon en 1894, assassiné par un anarchiste italien.

- Labellisé « Patrimoine du XX^e siècle en Rhône-Alpes ».

MATÉRIAUX NOUVEAUX POUR NOUVELLES ARCHITECTURES

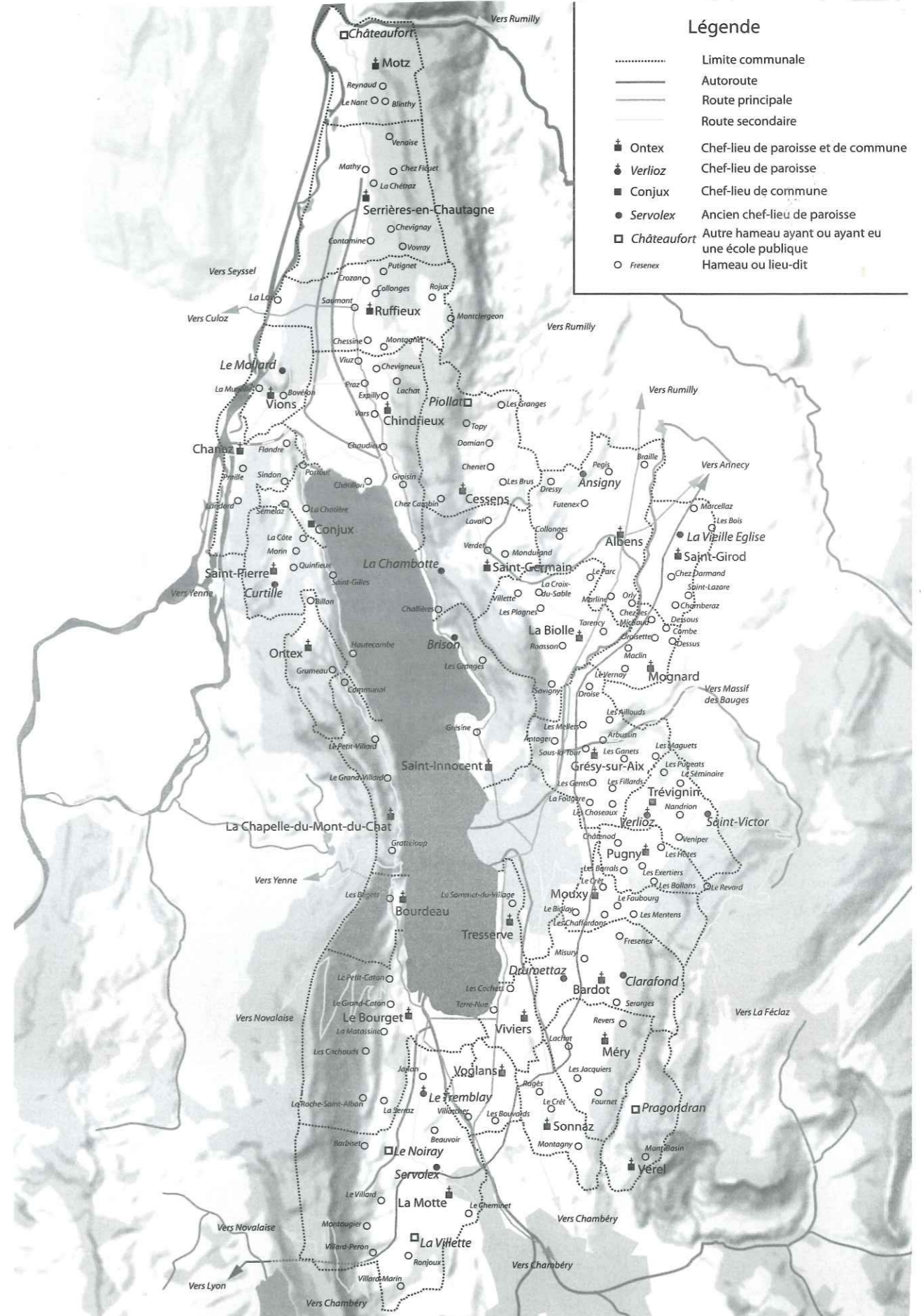
- Mars-Valett : (1869-1957 pseudonyme de Marius Vallet) sculpteur fils d'un marbrier de Chambéry il est nommé conservateur du musée des Beaux-Arts en 1904, des Charmettes en 1907 et du musée Savoisien en 1940 réunissant l'ensemble des musées de Chambéry sous une même direction. Il est l'auteur des statues de Jean-Jacques Rousseau dans le Clos Savoiron (Chambéry) et de Lamartine à Châtillon (Chindrieux).

- Laurent Chappis : né en 1915, architecte et concepteur visionnaire de stations de ski, il a participé à la réalisation de Courchevel, Chamrousse, Sanscaro en Italie pour ne citer que les plus célèbres. Il est à l'origine du concept de stations nouvelles construites ex nihilo dont les pistes se concentrent en son cœur pourvu de tout ce qui est nécessaire à un séjour touristique.

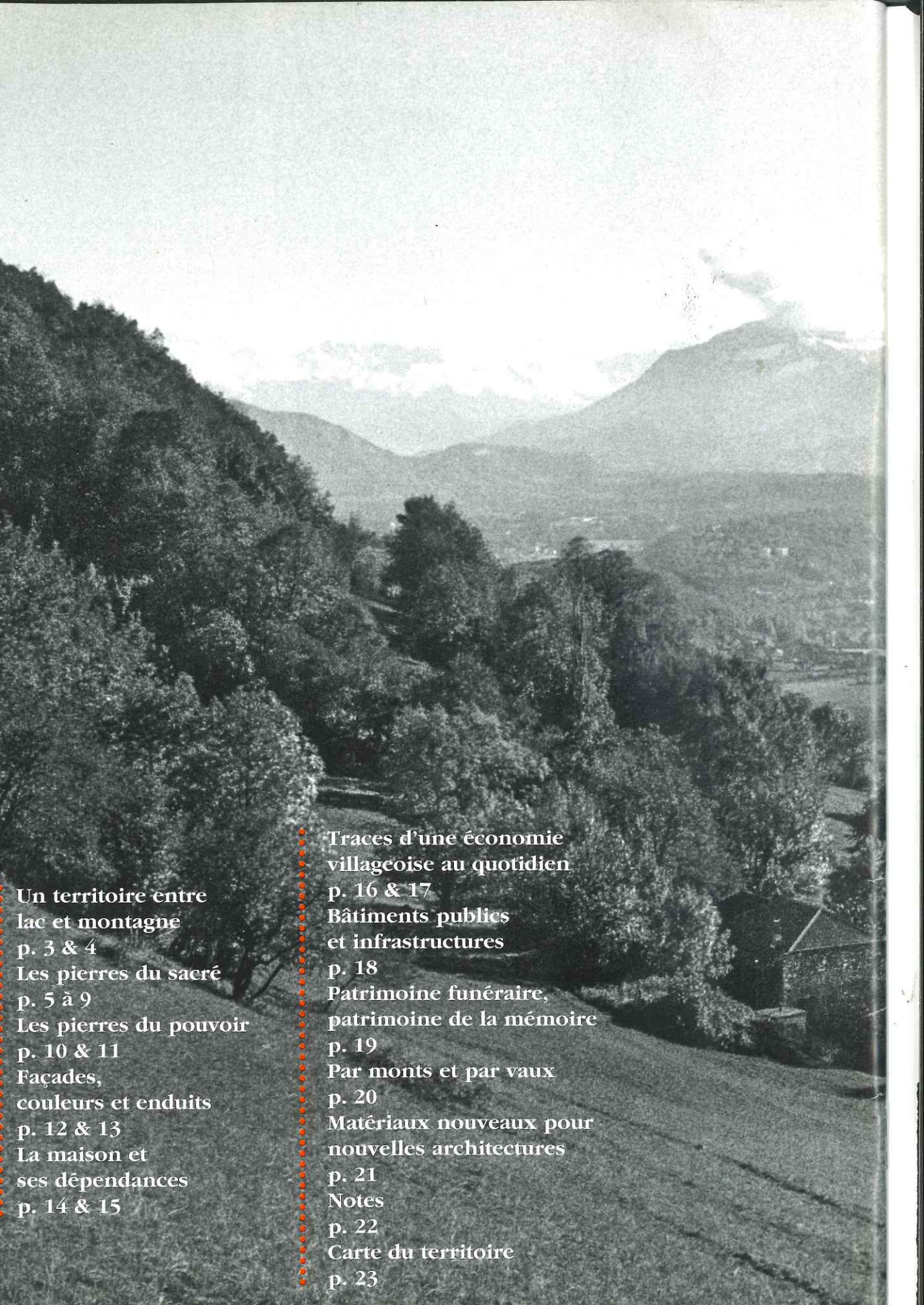
- Denys Pradelle : (1913-1999) architecte connu pour quelques unes de ses réalisations comme le Chalet Lang à Courchevel, aujourd'hui protégé au titre des Monuments historiques. Denys Pradelle a œuvré après la Seconde guerre mondiale pour une architecture nouvelle en montagne, répondant aux moyens et aux besoins inédits des citadins en altitude.

- Jean-Louis Chanéac : (1931-1993) - pseudonyme de Jean-Louis Rey), formé à l'École d'Architecture de Grenoble, il a cherché à concilier poésie, imagination en architecture et rationalisation de la construction par l'utilisation d'éléments préfabriqués. La réhabilitation de Val d'Isère et le plan d'ensemble des Jeux Olympiques d'Albertville figurent parmi ses réalisations majeures.

- Jean-Loup Patriarche : né en 1957, architecte. Il a succédé à son père Bernard Patriarche (1931-1985) comme directeur du cabinet Patriarche & Co. Le cabinet d'architecte est connu pour de nombreuses réalisations de commandes publiques (écoles, équipements sportifs et culturels...) ou de grandes entreprises en France et à l'étranger.



Carte du territoire étudié dans le cadre de l'Inventaire du patrimoine bâti autour du lac du Bourget. (Carte dressée par Jérôme Daviet)



**Un territoire entre
lac et montagne**
p. 3 & 4
Les pierres du sacré
p. 5 à 9
Les pierres du pouvoir
p. 10 & 11
**Façades,
couleurs et enduits**
p. 12 & 13
**La maison et
ses dépendances**
p. 14 & 15

**Traces d'une économie
villageoise au quotidien**
p. 16 & 17
**Bâtiments publics
et infrastructures**
p. 18
**Patrimoine funéraire,
patrimoine de la mémoire**
p. 19
Par monts et par vaux
p. 20
**Matériaux nouveaux pour
nouvelles architectures**
p. 21
Notes
p. 22
Carte du territoire
p. 23